

Programme de formation

PRÉPARATION AU BLOC RNCP38896BC01 –
**PARTICIPER À LA VEILLE INFORMATIONNELLE ET
JURIDIQUE LIÉE AU SECTEUR IMMOBILIER**

PUBLIC

Toute personne souhaitant développer des compétences en veille informationnelle et juridique appliquées au secteur immobilier, conformément au bloc RNCP38896BC01.

PRÉ-REQUIS

Le candidat doit répondre à l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'une certification professionnelle de niveau 5 validée ou non dans les domaines du commerce, de la vente, de l'immobilier, du droit, de la comptabilité ou de la gestion ;

OU

- Justifier d'une certification professionnelle de niveau 5 validée ou non dans un autre domaine et d'une première expérience dans le secteur immobilier ;

OU

- Justifier d'une certification professionnelle de niveau 4 validée et d'une année d'expérience professionnelle dans le secteur immobilier ;

OU

- Justifier de 3 années d'expérience professionnelle dans le secteur d'activité.

Dans tous les cas, le candidat doit satisfaire aux modalités de sélection définies par l'établissement certificateur.

Une vérification des prérequis est réalisée avant l'entrée en formation.

DURÉE & ORGANISATION DU PARCOURS

42 heures – Formation à distance

Entrées et sorties permanentes selon calendrier



Formation 100 % en ligne, à
votre rythme, avec
accompagnement et classes
virtuelles.



Toutes nos formations sont accessibles au PSH.

Référent handicap joignable avant l'entrée en formation. Une analyse des besoins est réalisée en amont.



LES FORMATEURS

La formation est animée et suivie par des formateurs disposant d'une expertise professionnelle et pédagogique dans le domaine de l'immobilier :

- Claire Clémenceau – formatrice diplômée et certifiée, référente pédagogique
- Michael Clémenceau – professionnel de l'immobilier, intervenant expert métier

Selon les thématiques abordées, la formation peut également intégrer l'intervention de professionnels spécialisés (notaire, spécialiste en urbanisme, expert immobilier, etc.), afin d'apporter une expertise terrain complémentaire et actualisée.

L'ensemble des intervenants justifie d'une expérience professionnelle significative dans leur domaine d'intervention.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Exercer une veille juridique, réglementaire et déontologique appliquée au secteur immobilier ;
- Identifier et exploiter les sources d'information et outils de veille pertinents ;
- Collecter et analyser les informations liées à la situation juridique, personnelle et professionnelle du client dans le respect des obligations réglementaires ;
- Analyser la situation professionnelle, patrimoniale et fiscale du client afin d'identifier des solutions adaptées à son projet immobilier ;
- Conseiller le client dans le respect des obligations d'information, de conseil et de déontologie ;
- Recueillir, vérifier et analyser les informations relatives au bien immobilier afin d'en évaluer la conformité au regard du cadre réglementaire ;
- Préparer les documents liés à la contractualisation d'une opération immobilière en tenant compte du cadre réglementaire applicable.

PROGRAMME

Chaque module comprend des contenus pédagogiques en ligne, des exercices d'application réalisés en autonomie et, le cas échéant, des échanges avec le formateur.

MODULE 1

Exercer une veille juridique et réglementaire du secteur immobilier

- Identifier les sources de veille juridique, réglementaire et déontologique du secteur immobilier ;
- Mettre en place une veille sur les évolutions législatives, réglementaires et professionnelles ;
- Identifier les canaux de captation d'informations internes et externes (organisations professionnelles, formations, documentation spécialisée...) ;
- Analyser l'impact des évolutions réglementaires sur l'activité immobilière et la commercialisation des biens ;
- Exploiter les informations collectées afin d'actualiser ses pratiques professionnelles.

MODULE 2

Maîtriser le cadre juridique et réglementaire du bien immobilier

- Urbanisme : PLU, autorisations et conformité
- Servitudes et droit de préemption urbain
- Droit de propriété (pleine propriété, usufruit, indivision)
- Documents juridiques du bien (titre de propriété, règlement de copropriété, PV d'assemblée générale)
- Copropriété et loi Carrez
- Identification et vérification des documents réglementaires obligatoire du bien
- Réglementation énergétique et impact sur la valeur du bien
- Analyse du cadre réglementaire applicable aux opérations immobilières
- Loi Hoguet et obligations professionnelles
- Lutte contre les discriminations dans l'accès au logement

MODULE 3

Analyse de la situation juridique, patrimoniale et fiscale du client

- Analyse de la situation personnelle et familiale
- Régime matrimonial et capacité juridique à vendre ou acheter
- Analyse de la situation financière et faisabilité du projet
- Identification des points d'alerte juridiques et patrimoniaux
- Compréhension du projet immobilier du client
- Constitution et formalisation du dossier client



MODULE 4

Recueillir et analyser les données du bien immobilier

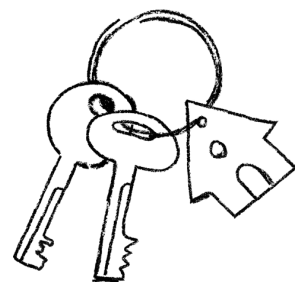
- Analyse du marché immobilier local
- Collecte des documents et informations du bien
- Analyse des données du bien immobilier en vue de préparer son estimation
- Analyse des biens comparables
- Impact des diagnostics techniques et de la conformité sur la valeur
- Préparation des éléments nécessaires à l'estimation du bien conformément au cadre réglementaire



MODULE 5

Préparer les documents liés à la contractualisation d'une opération immobilière

- Le mandat immobilier : mandat simple, exclusif et semi-exclusif
- Conditions de validité du mandat
- Obligations d'information et devoir de conseil du professionnel
- Rôle des acteurs de la transaction (vendeur, acquéreur, notaire, agent immobilier)
- L'offre d'achat et sa valeur juridique
- Préparation des documents liés à la contractualisation conformément aux évolutions réglementaires
- Identification des nouvelles dispositions réglementaires impactant les documents contractuels
- Les conditions suspensives de la vente
- Le droit de rétractation de l'acquéreur
- L'acte authentique et le rôle du notaire
- Vérification et sécurisation du dossier de vente



MODULE 6

Conseiller le client dans le respect des obligations réglementaires et déontologiques

- Identification des obligations d'information applicables aux opérations immobilières ;
- Application du devoir de conseil dans la relation client ;
- Analyse des risques juridiques liés aux projets immobiliers ;
- Recueil et analyse des besoins du client dans le respect du cadre réglementaire ;
- Déontologie et responsabilités professionnelles ;
- Traçabilité des échanges et sécurisation des informations ;
- Application des règles déontologiques et réglementaires relatives à la gestion des informations client
- Application des règles professionnelles dans la relation avec les différentes parties prenantes d'une opération immobilière.
- Conseil au client dans le respect des obligations d'information et du devoir de conseil

MOYENS ÉVALUATIONS

Les compétences sont évaluées tout au long du parcours par des quiz, exercices pratiques, études de cas professionnelles et évaluations écrites alignées sur les compétences du bloc RNCP38896BC01.

Une étude de cas écrite individuelle permet d'évaluer l'acquisition des compétences préparées dans le cadre de la formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES – FORMATION À DISTANCE

La formation est dispensée 100 % à distance via une plateforme LMS sécurisée et combine différentes modalités pédagogiques favorisant l'autonomie, l'acquisition progressive des compétences et l'accompagnement des apprenants.

La formation comprend :

- Apports théoriques structurés via supports pédagogiques numériques (documents, ressources pédagogiques, vidéos, études de cas) ;
- Exercices pratiques et mises en situation permettant l'application des compétences visées ;
- Quiz de validation des connaissances tout au long du parcours ;
- Études de cas professionnelles préparant aux modalités d'évaluation du bloc de compétences ;
- Classes virtuelles et/ou temps d'échanges pédagogiques selon les besoins du parcours.



ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

L'apprenant bénéficie d'un accompagnement tout au long de la formation comprenant :

- Un entretien ou échange de positionnement avant l'entrée en formation ;
- Un suivi pédagogique assuré par le référent pédagogique pendant toute la durée du parcours ;
- Des réponses aux questions pédagogiques et techniques via la plateforme, e-mail ou visioconférence ;
- Une correction et un retour sur les exercices réalisés ;
- Un suivi de progression via la plateforme LMS ;
- Un accompagnement dans la préparation aux évaluations et à la certification ;
- Une assistance technique concernant l'utilisation des outils de formation.

Le suivi de l'assiduité et de la progression est réalisé au moyen des connexions, activités réalisées et évaluations effectuées sur la plateforme.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



MODALITES ACCÈS

L'inscription se fait en ligne sur le site internet
gsacademy.fr ou par mail à l'adresse suivante :
contact@gsacademy.fr



TARIFS

Nous consulter

MODALITES TECHNIQUES

Plateforme LMS ou espace numérique de formation (accès sécurisé)
Connexion internet haut débit
Assistance technique disponible pendant la formation.



DÉTAILS SUR LA CERTIFICATION :

Titre de la certification : Négociateur gestionnaire immobilier
Certificateur : CH.Commerce Industrie Limoges HTE VIENNE
Date d'enregistrement : 26-04-2024
Code : RNCP 38896 au répertoire de France Compétences.



MODALITÉS DE CERTIFICATION :

L'évaluation certificative du bloc est organisée selon les modalités définies par le certificateur habilité.

Les modalités de certification comprennent notamment :

- Une étude de cas écrite individuelle portant sur l'analyse de la situation du client et l'application du cadre juridique aux opérations immobilières ;
- Une évaluation des compétences relatives à la collecte, l'analyse et l'exploitation des informations juridiques, réglementaires et professionnelles du secteur immobilier ;
- Une vérification de la capacité du candidat à appliquer les obligations réglementaires, déontologiques et professionnelles.

Durée indicative de l'épreuve certificative du bloc : 3h30

Le bloc est validé selon les critères définis par le certificateur.

L'inscription aux épreuves de certification est réalisée conformément aux modalités définies par l'établissement certificateur habilité.